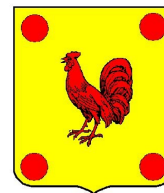


# CHANTECOQ

# INFOS



Mairie de CHANTECOQ

1er juillet 2021

## Le mot du Maire

Votre lettre d'information trimestrielle publiée depuis 2008, change de nom, de format et de style.

Dorénavant toute l'actualité communale vous sera présentée avec plus de modernité. Dans « CHANTECOQ INFOS » vous trouverez différentes explications sur le fonctionnement de la commune, des zooms sur divers points aussi bien économiques que culturels, historiques ou de vie quotidienne.

Les articles seront également agrémentés de photos.

Je vous souhaite bonne lecture et j'espère que ce nouveau format vous agréera.

Jean-Pierre LAPENE

## PANNEAU D'INFORMATIONS

Un panneau d'informations a été installé en centre bourg depuis fin juin. Différents messages sont délivrés sur la vie de la commune. Vous pouvez également accéder aux renseignements délivrés en téléchargeant l'application gratuite « centolive » sur votre smartphone.



## COMPTE CITOYEN

Pour toutes vos démarches administratives en ligne, pensez à créer votre compte citoyen. Il vous donnera accès à tous les services en ligne disponibles dans votre mairie.

**Renseignements au 02 38 87 27 33 ou sur le site internet [mairie-chantecoq.fr](http://mairie-chantecoq.fr)**

## CHANTECOQ D'ANTAN



*ARISTIDE BRUANT*

*Chansonnier et écrivain français est né à Courtenay le 6 mai 1851.*

*Son grand-père Edmé BRUANT est né à CHANTECOQ le 13 août 1791.*

*Il fut élu Maire de Chantecoq le 14 mars 1813.*

*Edmé BRUANT est décédé dans notre commune le 25 juin 1861.*

### Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Aristide BRUANT
- Centolive
- Panneau d'informations
- Compte citoyen
- Civisme
- Fibre optique
- Budget 2020
- Impôts locaux
- Informations diverses

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

Les mercredis et samedis

Mercredi	28/07	08/09	22/09	06/10	20/10	03/11	
Samedi	10/07	24/07	07/08	04/09	18/09	02/10	16/10

## CIVISME

### ANIMAUX

L'article L211-22 du Code Rural précise que:

la divagation des animaux domestiques (chats, chiens) est interdite.

Les chiens doivent être tenus en laisse et muselés.

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs animaux. Des sacs sont gratuitement mis à disposition en Mairie.

### BRUIT

L'article R1334-31 du Code de la Santé Publique précise que:

Aucun bruit particulier ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Pour tous vos travaux, merci de bien vouloir respecter les horaires suivants:

En semaine: de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Dimanche et jours fériés: de 10 h à 12 h

### VEGETATION

L'article R116-2 du Code de la Voirie Routière précise que:

Les arbres et les haies ne doivent en aucun cas déborder sur le domaine public.

En cas de non respect, l'article D161-24 du Code Rural précise que la commune peut se substituer aux propriétaires négligents afin de faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires aux frais desdits propriétaires.

### DECHETERIES

Ouverture des 3 déchèteries du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 13 h 30 à 17 h 20

(sauf jours fériés). Une carte d'accès est nécessaire.

## FIBRE OPTIQUE

La fibre optique devrait être en fonction d'ici 2023 à CHANTECOQ.

Le projet est porté par le Département.

Mercredi 9 juin, le NRO (Nœud de Raccordement Optique) a été installé près de la station d'épuration.

Il sera le point de départ de l'ensemble du réseau fibre à CHANTECOQ.

Des informations plus détaillées vous seront apportées avec l'avancement du chantier.

A terme, toutes les habitations de CHANTECOQ pourront bénéficier de la fibre optique.

Nous procédons actuellement à la vérification de l'ensemble des adresses postales de la commune. En effet, seules les adresses précises (N° et rue) pourront être raccordées à la fibre.

### INSTALLATION DU NRO



## CONSEIL MUNICIPAL

Malgré le retard pris entre les élections municipales du 15 mars 2020 et l'installation du conseil qui s'est tenue le vendredi 3 juillet 2020, nous avons lancé plusieurs dossiers.

En 2021, était prévu le remplacement des menuiseries du bâtiment Mairie/école. L'Etat n'ayant pas accordé de subvention, ce projet a été reporté en 2022.

Un éclairage public solaire a été installé aux Gautrois. Un accord de subvention ayant été obtenu, il en sera fait de même aux Couderois et à la Cognarderie.

Nous étudions actuellement la mise en place de la vidéo-protection dans le bourg. À échéance 2022 ou 2023.

L'enfouissement des réseaux devrait se poursuivre rue de l'Alleaume et rue Blanche de Castille.

Les travaux d'assainissement sont terminés et l'ensemble du réseau est, à présent, aux normes.

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, vos remarques ou vos suggestions auprès des membres du Conseil Municipal..

Nous sommes à votre écoute.

## BUDGET 2020

### Fonctionnement dépenses

CHAPITRE	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	283 689	147 825
012 Charges de personnel	233 200	216 954
65 Autres charges de gestion	58 790	29 819
66 Charges financières	23 245	17 922
67 Charges exceptionnelles	1 450	0
014 Atténuation de produits	29 478	29 572
023 Virement investissement	81 350	0
<b>DEPENSES</b>	<b>711 202</b>	<b>442 092</b>

### Fonctionnement recettes

70 Produits des services	20 699	33 654
73 Impôts et taxes	310 200	360 735
74 Dotations, subventions	61 090	66 324
75 Autres produits de gestion	12 500	18 621
77 Produits exceptionnels	5 000	1 084
013 Atténuation de charges	20 020	67 307
<b>RECETTES</b>	<b>429 509</b>	<b>547 725</b>

### Résultats 2020

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>547 725</b>	<b>442 092</b>	<b>105 633</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>173 645</b>	<b>160 385</b>	<b>13 260</b>

### Trésorerie reportée au budget 2021

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>387 327</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>13 260</b>

# IMPÔTS LOCAUX

Votre feuille d'impôts va changer sans effet sur votre porte-monnaie.

Le gouvernement va compenser la diminution de la taxe d'habitation par la taxe foncier bâti du Département.

Votre feuille d'impôts fonciers 2020 et 2021

	Commune	Intercom	Département	Taxes	O.M.
Taux 2020	22%	0,359%	18,56%	0,275%	15%
Taux 2021	40,56%	0,359%	0%	0,275%	15%

## REPAS DES AÎNES

Le traditionnel repas des aînés se déroulera samedi 2 octobre prochain

Des invitations seront transmises aux personnes de 70 ans et plus.

## MAISONS FLEURIES

Le jury communal du concours des maisons fleuries passera le jeudi 15 juillet.

## ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le lundi 4 octobre.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

## PANNEAUX TOURISTIQUES

Les anciens panneaux touristiques devenus illisibles ont été remplacés et améliorés par l'adjonction de photos anciennes.

Un plan général du circuit pédestre se trouve face à la Mairie.

## INITIATION INFORMATIQUE

Avec l'amélioration de la crise sanitaire, les cours d'informatique reprendront à compter du lundi 6 septembre.

Merci de vous inscrire ou réinscrire en Mairie ou auprès de

Monsieur BARATTE

## Nous contacter

N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires sur nos services .

Courrier

52 Rue de l'Alleaume

45320 CHANTECOQ

Téléphone

02 38 87 27 33

Adresse mail.

mairie.chantecoq@orange.fr

Site internet

www.mairie-chantecoq.fr

Facebook

#chantecoq.fr

## DERNIERES NOUVELLES

- Mise en place d'un tarif différencié pour les repas restaurant scolaire.
- Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux bébés chantecoquois en offrant une peluche.
- Il n'y aura pas de vide-greniers cette année.
- Le pique-nique du 14 juillet aura bien lieu. Pensez à vous inscrire
- Le feu d'artifice à Courtemaux est reporté.
- Par mesure de sécurité les cloches ne doivent plus sonner dans l'attente de leur rénovation.